Spams, les réflexes à adopter

mercredi 25 mars 2015, par lpe

Spam ou Spamming (pourriel) : il s’agit d’un envoi massif de courriels à des correspondants n’ayant rien sollicité et dont l’adresse mail a été interceptée illégalement.
Des chiffres qui donnent le tournis : plusieurs milliards de spams envoyés chaque jour, ce qui représente plus de 80 % des courriels expédiés quotidiennement.
Les expéditeurs de spams (spammeurs) réalisent, simplement et sans aucun coût, cet envoi, principalement pour de la publicité illicite (jeux d’argent, pornographie, médicaments etc.).
Certains de ces spams demandent des authentifications à l’aide d’identifiants (login - mot de passe). Si vous indiquez ces informations, vous risquez d’être victime d’un hameçonnage.

Les spams consistent à expédier plusieurs emails, totalement identiques le plus souvent publicitaires, au plus grand nombre d’internautes possible.
A noter : Si un message publicitaire non sollicité est envoyé à plus de trente personnes, il est considéré comme du spam.
Les spams sont néfastes car ils encombrent fortement le réseau et occupent inutilement une grande partie de la bande passante. Si l’entreprise ne met pas en place des utilitaires et des matériels pour contrer les spams, le réseau risque d’être lent voire de ne plus fonctionner.

Pour déceler un spam, sachez que :
- bien souvent vous ne connaissez pas l’expéditeur ;
- le spam est écrit dans une langue étrangère ;
- l’objet du mail ne vous concerne pas.

Même si les spammeurs réalisent ces envois dans un but publicitaire et ainsi gagnent de l’argent, il appert que ces spams sont de plus en plus liés au phishing. Attention aux questions inhabituelles qui demandent de votre part une action en cliquant sur un lien et vous incitent à vous authentifier avec vos identifiants.

Les précautions à prendre

Les quelques conseils ci-dessous vous permettront de limiter grandement le risque de spams :
- Il ne faut pas répondre au spam ;
- Ne transmettez jamais votre adresse mail sur Internet. Si cela vous est demandé, créez-vous une adresse ’’poubelle’’ du style aaaaa@gmail.com,
- N’indiquez pas d’adresse mail dans le corps d’un message que vous devez envoyer,
- Ne transmettez pas de chaîne de messages,
- Activez votre anti-spams, bien souvent, intégré à votre antivirus professionnel.

Lorsque vous êtes victime d’un spam, il est nécessaire de réagir de la façon suivante :
- Changez vos mots de passe en urgence et d’autant plus rapidement si vous avez été victime d’un spam-phishing,

- Envoyez votre copie écran et sauvegarde du spam sur le site spécialisé anti-spams (voir ci-dessous),
- Supprimez ce spam et passez votre ordinateur à l'antivirus et à l'anti-spams.

Signaler un spam peut être réalisé en trois étapes (inscription, téléchargements, conseils) sur le site gouvernemental suivant : www.signal-spam.fr

Article rédigé par Jean-Michel Lathière, adjudant chef au sein de l'antenne intelligence économique de la Région de gendarmerie en Poitou-Charentes.